Monsieur Bruno Beschizza
Maire d'Aulnay-sous-Bois
1 Place de l'Hôtel de Ville
93600 Aulnay-sous-Bois

Aulnay-sous-Bois, le 9 Novembre 2026

Objet : Urgence absolue : Conditions de chauffage critiques, moisissures, qualité de l'air et sécurité incendie à l'école Paul Bert

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à attirer votre attention en toute urgence, sur la situation alarmante et inacceptable qui prévaut au sein de l'école primaire Paul Bert, mettant directement en péril la santé, la sécurité et le bien-être des élèves comme du personnel éducatif.

Depuis le début de la semaine, les températures enregistrées dans les salles de classe ont atteint des seuils critiques, oscillant entre 9 °C et 12 °C. La semaine dernière déjà, le chauffage était totalement défaillant au troisième étage. Aujourd'hui, les enfants et les enseignants sont contraints d'étudier et d'enseigner en conservant leurs doudounes à l'intérieur des locaux.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible qu'une nouvelle chaudière a été installée l'année dernière, à la suite des démarches conjointes et répétées des parents d'élèves et des élus d'opposition. Il est intolérable qu'un équipement récent ne permette pas d'assurer un chauffage décent et conforme aux normes minimales d'accueil en milieu scolaire.
Face à ces conditions extrêmes, plusieurs parents ont pris la décision de récupérer leurs enfants dès ce midi afin de leur éviter de tomber malades.

Au problème de chauffage s'ajoute une dégradation sanitaire préoccupante de l'établissement :

- De la moisissure a été constatée par les parents dans au moins une classe. La seule réponse apportée à ce jour a été un simple coup de peinture, masquant temporairement le problème sans en traiter la cause profonde ni éliminer le risque sanitaire.
- Qualité de l'air dégradée : Un relevé de la qualité de l'air effectué présente des résultats alarmants, faisant craindre des conséquences à court et long terme sur la santé respiratoire des jeunes enfants.
- Enfin, nous avons appris avec la plus grande inquiétude que l'école est actuellement dépourvue d'un système d'alarme incendie opérationnel. Ce manquement grave aux règles de sécurité les plus élémentaires expose quotidiennement les enfants et les personnels à des risques majeurs en cas de départ de feu.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la collectivité manque gravement à ses obligations de salubrité, de sécurité et d'entretien des bâtiments scolaires dont elle a la charge (en vertu des articles L. 2121-29 et L. 2122-21 du Code général des collectivités territoriales).

Nous vous demandons en conséquence d'intervenir sans délai pour :

- Dépêcher immédiatement une équipe technique afin de régler définitivement le dysfonctionnement du système de chauffage et garantir une température conforme.
- Procéder à un traitement sanitaire complet et pérenne des zones atteintes par les moisissures, accompagné d'un diagnostic officiel de la qualité de l'air intérieur.
- Remettre en conformité et en état de marche immédiat le système de sécurité et d'alarme incendie de l'établissement.

Dans l'attente d'une intervention rapide de vos services et d'un retour formalisé de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Oussouf SIBY
Conseiller Municipal d'Aulnay-sous-Bois,
Président du groupe des élu.e.s Aulnay Rassemblée

Les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Sarah KASSOURI, Carole POURVENDIER, Guy CHALLIER, Mehdi CHTIOUI